

# Se préparer et se mettre en sécurité

## Comment se préparer à la maison

Nous vous conseillons aussi de regrouper les objets suivants qui vous seront utiles en cas de survenue d'un évènement majeur :

→ Un poste radio à piles



→ Une lampe torche



→ Du matériel de confinement (ruban adhésif,



serpillère ou torchons pour colmater le bas des portes, etc.)

→ De l'eau et de la nourriture



→ Une trousse de toilettes et des serviettes

→ Des vêtements et des couvertures



→ Vos papiers personnels à l'abri de l'humidité

(dans une pochette étanche)



→ Vos traitements quotidiens, médicaments d'urgence, une trousse de premiers secours



→ Des livres, des jeux pour les enfants

## Évacuation ou confinement : comment réagir ?

### Si vous recevez un ordre d'évacuation :

Selon la situation, les Autorités peuvent décider de vous faire évacuer préventivement. Dans ce cas, vous devez vous préparer à quitter votre domicile ou votre lieu de travail. Des consignes vous seront alors transmises et des lieux d'accueil seront ouverts afin de pouvoir vous recevoir.

### Dans ce cas vous devez :

→ Préparer les documents et les papiers importants, les médicaments indispensables, ainsi que quelques vêtements chauds



→ Fermer l'électricité, l'eau et le gaz



→ Fermer les portes à clefs



→ Vous assurer que personne dans le voisinage n'a besoin d'aide pour évacuer

### Si vous recevez un ordre de confinement :

Dans d'autres cas, les Autorités peuvent vous transmettre un ordre de confinement. Vous devez alors suivre les consignes qui vous seront données.

### Dans ce cas :

→ Réfugiez-vous dans un bâtiment



→ Fermez les portes et les fenêtres,



→ Calfeutrez les portes, les fenêtres et les aérations



→ Ne fumez pas, et n'utilisez pas de sources d'étincelles ou de feu



→ Regroupez-vous dans un espace calfeutré avec toutes les personnes présentes, prévoyez un kit de sécurité et écoutez la radio pour connaître l'évolution de la situation et la fin de l'alerte

Les numéros utiles en cas d'urgence

### À partir de tous les téléphones

Sapeurs pompiers : 18 • SAMU : 15 • Police : 17  
Numéro unique à partir d'un téléphone portable : 112

### Pour en savoir plus

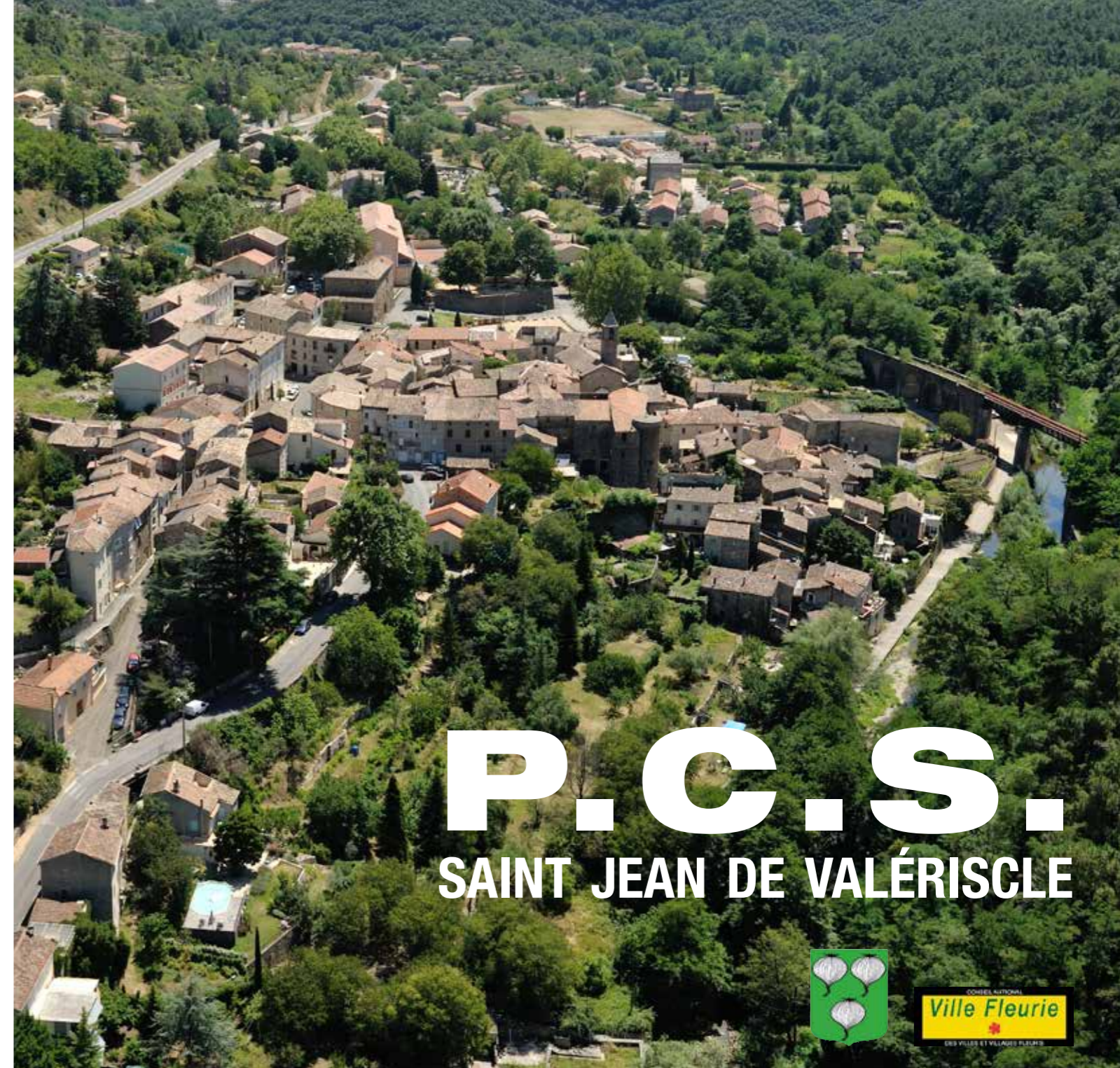
Standard mairie : 04 66 25 60 41 (ouverture au public tous les jours de 8h30 à 12h)

Site internet : [www.stjeandevaleriscle.com](http://www.stjeandevaleriscle.com)

Préfecture : 04 66 36 40 40 • Site internet : [www.gard.gov.fr](http://www.gard.gov.fr)

Site internet dédié aux risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)

Site internet vigilance MÉTÉO : [france.meteofrance.com](http://france.meteofrance.com) • Site internet vigilance CRUES : [www.vigicru.es.gov.fr](http://www.vigicru.es.gov.fr)



# P.C.S.

## SAINT JEAN DE VALÉRISCLÉ



CONSEIL MUNICIPAL  
**Ville Fleurie**  
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

DÉCEMBRE 2013

# Plan Communal de Sauvegarde

## Organiser le soutien des populations



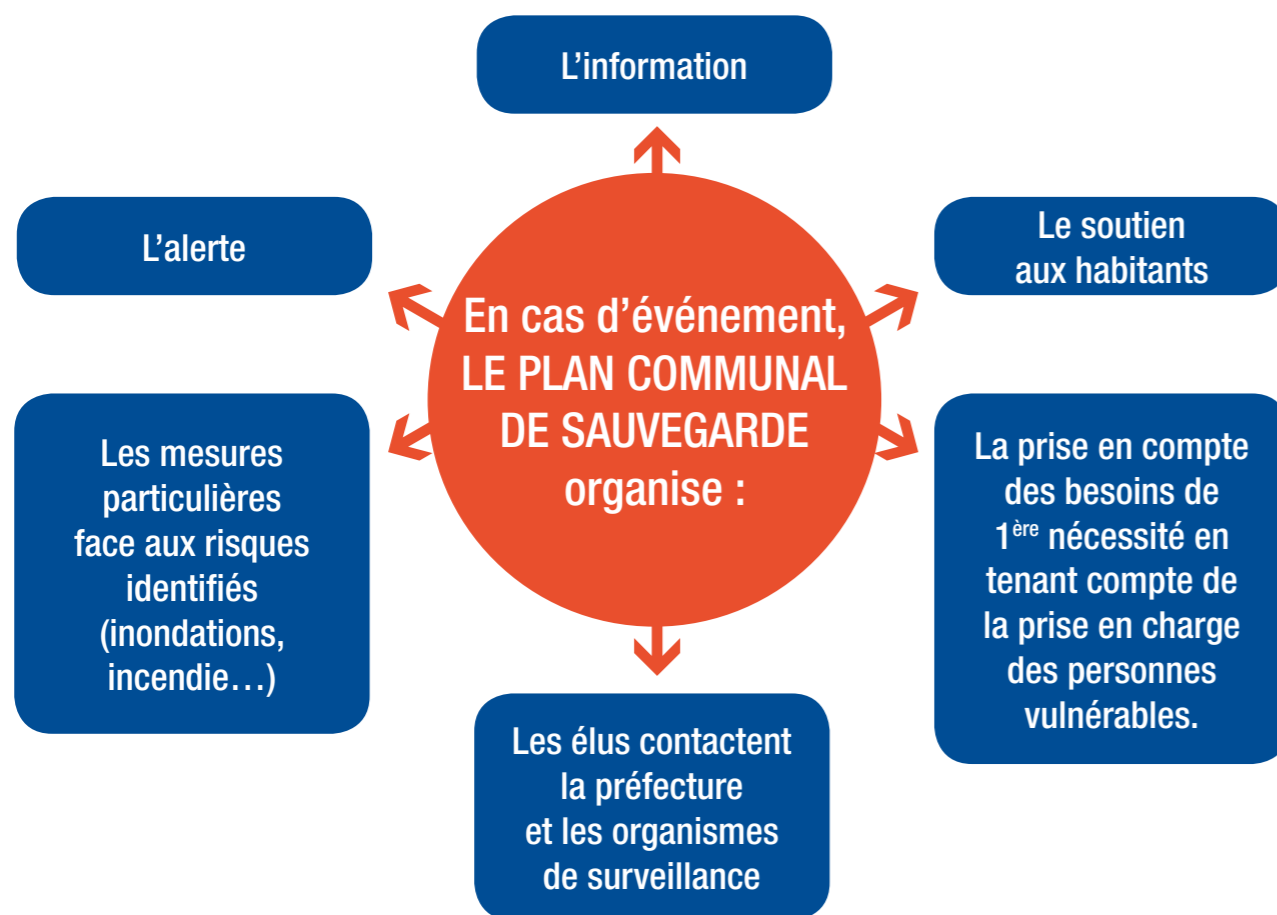
Notre commune, Saint Jan de Valérisclé, n'est pas à l'abri de situations déstabilisantes nécessitant la sauvegarde et le soutien des populations : vents violents, inondations, fortes pluies, incendie, éboulements de terrain, fortes chutes de neige...



Pour faire face à ces multiples situations,

## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

est un outil opérationnel à la disposition du maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile. C'est une réponse de proximité en organisant l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours.



Le dispositif mis en place par la commune a pour mission d'assurer la prise en charge matérielle, morale, et psychologique des personnes sinistrées telles que :

- l'accueil et le réconfort
- le soutien psychologique
- l'hébergement
- le ravitaillement
- l'information et le soutien administratif
- l'assistance matérielle

## LE CENTRE D'ACCUEIL ET DE REGROUPEMENT

Lors d'un événement impactant la commune, l'objectif est de prendre en charge :

**L'hébergement d'urgence dans les lieux**

LE TRIANON • L'ÉCOLE • LA SALLE DE L'ASSOCIATION FAMILIALE • L'ÉGLISE



**Le ravitaillement d'urgence**

Les commerçants locaux, la boulangerie, l'auberge, le café, les habitants seront sollicités afin de fournir les produits de 1<sup>ère</sup> nécessité, en alimentation, en eau, et produits d'hygiène (papier toilette, savon, serviettes etc...)

**Les moyens d'alerte**



- Les élus et les membres du CCAS
- Le personnel communal
- Les différents membres des associations
- Les secouristes du village (pompiers, croix rouge)
- Le responsable de quartier
- Le voisin tuteur



- Les cloches de l'église
- Un mégaphone avec un micro
- L'écoute de France Bleue Gard Lozère 91.6 FM